

Réunion du Conseil d'Ecole du 26 mars 2010

Ouverture de la séance à 18h15

Président de séance : M. BOURDET, directeur

Secrétaire de séance: Mme CALMON

Excusés : Mme BALLOT et Mme FOURNIER, représentantes des Parents d'Elèves
Mme EYROLLES, adjointe chargée des Affaires Scolaires
M. FONTES a fait savoir qu'il arriverait en retard

Présents : M. CHASSAGNARD, maire
M. MEYRIGNAC, conseiller municipal
Mme CHAPOU Josette, DDEN
Mmes CEAX Nathalie, SEIGNE Christine, DENIS Sylvie, ANDRIEUX Patricia,
RIBEIRO Chrystelle, délégués des parents d'élèves
Mme DAVID Anne-Marie, MM BOURDET J. Jacques, BOUSSIGNAC
Christophe, FRIDMAN Jérôme, VERGNE Patrick, enseignants

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. BOURDET soulève une question technique relative à la rédaction des PV : les personnes ne souhaitant pas que leur nom figure au PV voudront bien le faire savoir en fin de réunion.

1. Ordre du jour :

Le point est fait sur les activités réalisées.

JMF :

Les 3 concerts ont eu lieu :

15/10 : Duo Rosario	(190,40€)
28/11 : Deva Kitatom	(190.40€)
15/01 : A Viragom	(188.30€)

Pour le concert n° 2, M. le Maire a obtenu que M. le Maire de Tulle mette gratuitement une salle à notre disposition, la salle de Laguenne étant réquisitionnée comme centre de vaccination (grippe A)

Pour le concert n°3, c'est la Municipalité de Sainte-Fortunade qui nous a reçus.

Concernant les frais de déplacement engendrés par ces deux sorties, c'est la Caisse de Solidarité des JMF, sollicitée par Mme MONZAUGE, qui les a pris en charge.

M. BOURDET remercie les partenaires qui ont permis le bon déroulement de cette saison JMF.

USEP :

Le calendrier a été tenu pour le cross et les rencontres prévues en mars, à l'exception de la rencontre des CP. Prévue le 11 mars à Lagarde-Enval, elle a été reportée à cause du froid.

Nouvelle date : 20 avril après-midi.

Les rencontres du cycle 3 ont eu lieu à Laguenne, au gymnase. Remerciements à l'association de tennis qui nous a laissé les locaux pour l'après-midi du Lundi 15 mars.

Les Trois Chardons :

Le spectacle destiné au Cycle 2 a eu lieu le 28 janvier. Excellente qualité. Montant 176,40€

2. Activités à venir :Permis piéton :

Opération mise en place par la Gendarmerie Nationale pour le CE2. M. VERGNE décrit le dispositif et indique qu'il sera mis en place à partir du 2 avril. M. CHASSAGNARD indique que la Municipalité organisera la remise des permis, il souhaite donc quelques précisions. L'information sera transmise à la Gendarmerie.

Piscine :

10 séances prévues entre le mardi 20 avril et le jeudi 1^{er} juillet. Pour les GS/CE2 et CM1, le mardi matin de 9h15 à 10h. Pour les CP/CE1 et CM2, séances le jeudi ; même horaire. L'encadrement est assuré par les maîtres nageurs, les enseignants et des parents bénévoles agréés qui ont reçu la formation nécessaire.

Piste routière :

Elle sera à l'école de Laguenne le 20 mai. M. BOUSSIGNAC décrit les objectifs visés et le dispositif : une partie théorique avec supports DVD et une partie pratique où les enfants effectueront un circuit à vélo. Les meilleurs participeront à la sélection départementale.

Tombola :

Commune aux 2 écoles, maternelle et élémentaire. A ce jour 912 billets ont été vendus. Les lots seront remis à partir du mardi 30 mars. Des remerciements sont adressés à toutes les personnes (familles, élus, etc.) qui ont acheté des billets.

Sorties de fin d'année :

CP/CE1 : 11 mai 2010 Grottes de Lacave et Féerie autour du rail.
Le transport (375€) est pris en charge par la Municipalité.
Les visites (330€) sont prises en charge par la Coopérative Scolaire

CE2/CM1/CM2 16, 17 et 18 juin 2010 Ile d'Oléron avec hébergement à la Martière

M. VERGNE donne des précisions quant au programme et sur l'O.D.C.V, organisme qui gère le centre de la Martière, propriété du Conseil Général.

M. CHASSAGNARD indique que le centre a été rénové et agrandi, ce qui rend possible l'hébergement simultané des 69 élèves du cycle 3 de Laguenne.

La Municipalité a choisi de financer le séjour le plus long (3 jours) et porte sa contribution à hauteur de 1575€, somme correspondant à la prise en charge du transport.

Concernant le financement de l'hébergement, la participation demandée aux familles est de 50€/enfant. Le reste (18€/enfant) et les visites sont pris en charge par la Coopérative. Une fiche descriptive détaillée sera adressée aux familles en temps utile.

3. Question diverses :

-M. FONTES dit que, très souvent, au hameau de Puy Lacroix, le car de transport scolaire passe trop tard (8h20) et redémarre alors que toutes les ceintures de sécurité ne sont pas attachées.

Mme CALMON confirme que le car ne passe pas à des horaires réguliers.

Les enseignants notent aussi que le car arrive souvent en retard.

M. CHASSAGNARD dit que le problème a été évoqué au Conseil d'Ecole de l'école maternelle la semaine précédente. Un courrier émanant des représentants des Parents d'Elèves lui a été adressé, faisant état de ces dysfonctionnements. Il l'a transmis au Conseil Général qui gère les transports scolaires.

-Mme RIBEIRO informe le Conseil d'Ecole que le collège Victor Hugo organise une journée « Portes Ouvertes » le vendredi 23 avril 2010. Il serait intéressant que l'école fasse passer l'information aux familles qui pourront être reçues de 16h30 à 19h00.

M. BOUSSIGNAC dit qu'il ne pourra pas s'y rendre le 23 avril pour deux raisons :

- 1 : tous les élèves n'iront pas à Victor Hugo
- 2 : se pose aussi le problème du transport

-Mmes RIBEIRO et CALMON émettent l'idée que, cette année, une kermesse pourrait être organisée. Une réunion préparatoire est fixée au mardi 27 avril, à 18h00 à la salle municipale. M.BOURDET fera passer l'information aux familles.

Les enseignants disent qu'ils n'ont pas de temps pour préparer un spectacle comme c'était le cas par le passé. C'est très lourd en termes d'organisation.

Les délégués des Parents disent que pour cette année, ils pourraient envisager une manifestation sans spectacle, type kermesse ou après-midi costumée. Outre l'aspect financier intéressant pour les Coopératives Scolaires, cela peut permettre de créer du lien social.

Ils proposeront une réunion préparatoire à l'ensemble des familles.

-M.CHASSAGNARD informe le Conseil que l'inauguration des travaux réalisés l'an dernier et de l'équipement ENR aura lieu le vendredi 7 mai à partir de 16h. Cette date a été retenue en accord avec l'Inspecteur d'Académie et M. l'Inspecteur de l'Education Nationale.

M. BOURDET confirme que les 2 TBI sont régulièrement utilisés. Il communique, à titre d'exemple, des éléments relatifs aux scénarios pédagogiques déjà élaborés.

Du point de vue technique, pour fonctionner dans toutes les classes et dans la salle informatique, la classe mobile devrait être « relayée » par 2 CPL.

M. BOURDET demande si l'on peut envisager cet achat, d'autant que la Municipalité, abonnée depuis longtemps à Orange, doit pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels.

M. CHASSAGNARD rappelle que rappelle que, depuis plusieurs années, la Municipalité a fait un gros effort concernant l'équipement informatique de l'école. (A la création, recrutement de 2 emplois-jeunes, etc.)

Se pose le problème de la formation des personnels. De plus, on ne sait pas ce que sera l'avenir des budgets.

La séance est levée à 19h30.

La Secrétaire

Le Président

MP Calmon

J J Bourdet